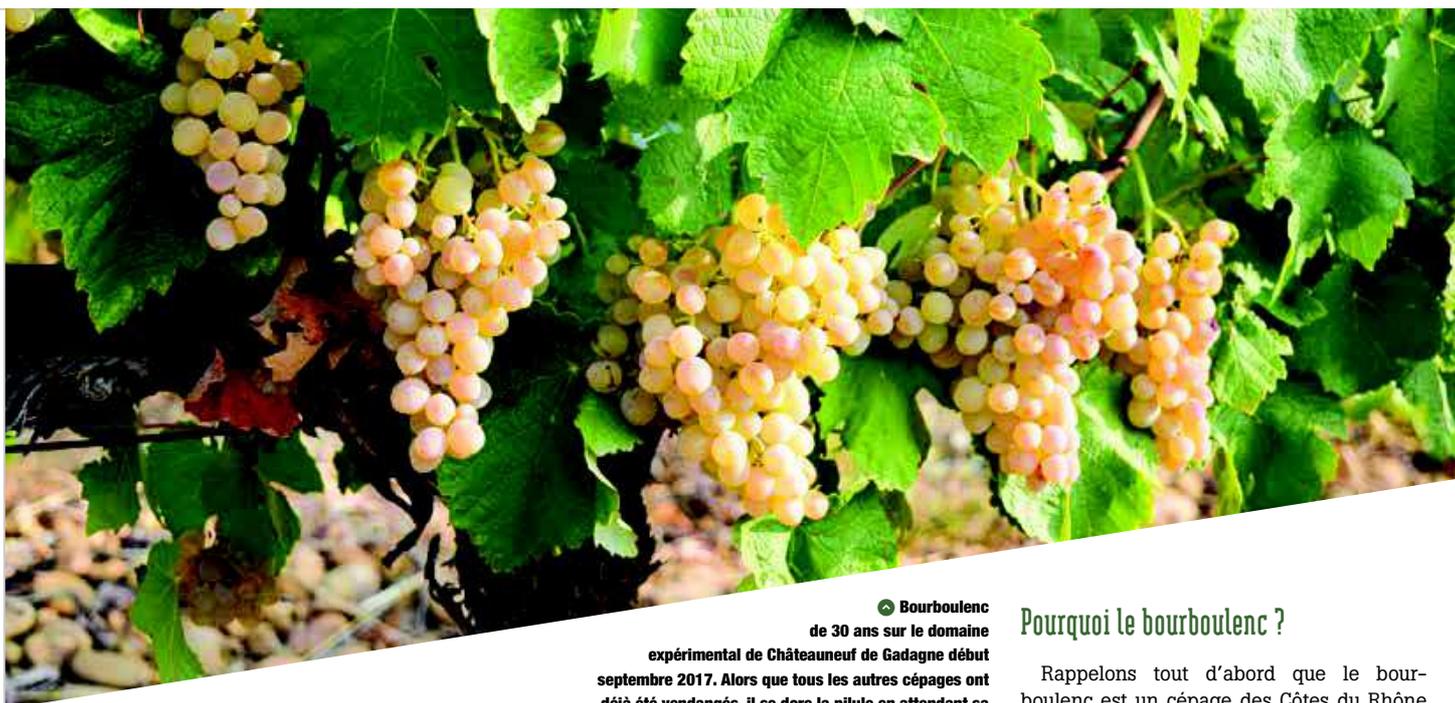


En 2016, le Syndicat des Côtes du Rhône, membre du réseau des "Partenaires de la sélection vigne", a prospecté de vieilles parcelles afin de créer un conservatoire de biodiversité du bourboulenc.

Bourboulenc : les raisons d'y croire



➤ **Bourboulenc de 30 ans sur le domaine expérimental de Châteauneuf de Gadagne début septembre 2017. Alors que tous les autres cépages ont déjà été vendangés, il se dore la pilule en attendant sa maturité optimale. Malgré l'été sec, son feuillage est toujours bien vert et actif.**

➤ **Viviane BÉCART**

La mise en place de conservatoires de variétés de vignes permet de préserver la ressource génétique : ces parcelles sont des sanctuaires permettant d'étudier, préserver et transmettre le patrimoine variétal aux générations futures.

Des prospections de parcelles anciennes de bourboulenc ont ainsi été réalisées l'été dernier par le Service technique du Syndicat. Sur 120 000 parcelles de Côtes du Rhône, ont été identifiées 80 parcelles de bourboulenc de date de plantation antérieure à 1960 (à cette date, les clones de bourboulenc n'existaient pas encore).

Parmi celles-ci, une trentaine a été visitée dans des secteurs bien déterminés, en présence d'ampélographes de l'Inra et de l'IFV. Sur chacune de ces parcelles ont été sélectionnés une dizaine de pieds ne présentant pas de symptômes de viroses et

ayant des caractéristiques diverses (petites ou grosses grappes, feuilles plus ou moins découpées, vigueur...). Les vieilles parcelles étant souvent des mélanges de cépages, la difficulté était parfois de retrouver le bourboulenc parmi d'autres. Au total 120 souches ont été sélectionnées.

L'hiver dernier, les bois de ces souches ont été prélevés et testés vis-à-vis des viroses (court-noué et enroutement). Résultat : la moitié de ces ceps étaient virosés... ce qui n'est pas rare sur les parcelles anciennes. Les bois des ceps sains restants ont ensuite été traités à l'eau chaude et envoyés en pépinière pour être greffés.

En fonction de la réussite des greffages, au printemps 2018, un conservatoire de bourboulenc comportant des répétitions des 60 ceps sélectionnés devrait être planté chez un jeune vigneron du Vaucluse. Sur un sol nouveau, afin de préserver au maximum ces bourboulenc du court-noué.

Pourquoi le bourboulenc ?

Rappelons tout d'abord que le bourboulenc est un cépage des Côtes du Rhône et qu'il est, pour le moment, "orphelin de conservatoire". Ce cépage blanc est d'origine provençale, sa surface plantée aujourd'hui n'est plus que de quelques centaines d'hectares en France. Il a été délaissé depuis les années 70-80 car très tardif, il ne mûrissait pas toujours et était très acide. Mais c'est un cépage assez productif, résistant bien à la sécheresse et à la pourriture.

Aujourd'hui, ce cépage n'est plus très répandu en Vallée du Rhône sauf dans les secteurs produisant traditionnellement plus de blancs. Ce n'est pas un cépage très aromatique mais, associé au grenache blanc, il a toute sa place dans l'assemblage car il permet d'équilibrer les vins blancs et de les faire tenir dans le temps.

Attendez... Nous disions donc : résistance à la sécheresse, petits degrés, assez productif, bonne acidité... mais ce sont plutôt les caractéristiques d'un cépage prometteur pour notre région, non ?!

Ce millésime 2017, si particulier, nous ouvre la voie sur les problématiques viticoles de demain. ■